

Négociations en vue du renouvellement de la convention collective à l'OMHM

Un départ lent... l'OMHM se fait attendre!

Même si l'été est bien entamé, votre Comité de négociation est toujours à la tâche !

À la suite de la rencontre du 5 juillet, les comités syndical et patronal de négociation ont convenu de prendre une pause pour l'été étant donné l'incompatibilité des périodes de vacances de tous et chacun.

Rappelons-nous que la convention collective est échue depuis le 31 décembre 2015 et que les parties ont échangé leurs cahiers de demandes le 31 mars 2016.

Depuis le dépôt de nos demandes, il n'y a eu que quatre rencontres, qui s'ajoutent à celle du 31 mars, pour un total de cinq rencontres.

Rappelons quelques enjeux de cette négociation :

- Aménagement du temps de travail (exclusions / horaires)
- Balisage des mouvements de personnel
- Conciliation vie-travail
- Accessibilité plus rapide à l'assurance et autres droits pour les auxiliaires
- Retraite et pré-retraite
- Loi 15 (PL-3) et minimisation de son impact
- Obtention de bonnes clauses à incidence monétaire et ajustement de certaines primes et de remboursements de frais.

Lors de ces rencontres, des questions de clarification ont été posées de part et d'autre

et des échanges/discussions ont eu lieu sur les différentes demandes normatives et la reconduction de lettres d'entente. Quelques-unes d'entre celles-ci ont fait l'objet d'un accord verbal conditionnel à un règlement global.

L'employeur n'a toujours pas déposé ses offres et demandes monétaires malgré les requêtes formulées par le Syndicat. Il nous a dit qu'il n'est actuellement pas en mesure de le faire.

En outre, malgré que le Syndicat a proposé plusieurs autres dates pour la tenue d'autres rencontres de négociation, l'employeur n'a pu acquiescer qu'à quelques-unes.

Nous reprendrons donc les négociations le 3 octobre prochain.

Votre Comité de négociation est toujours prêt pour négocier votre convention collective dans le RESPECT de vos demandes.

Demeurons solidaires vers l'atteinte de notre objectif, celui d'un renouvellement satisfaisant de notre convention collective !



Bonnes vacances !

-Votre Comité de négociation